

Assemblée générale

Mardi 20 septembre 2022 de 12h à 15h à l'amphithéâtre 2-52-101

Recommandations

(6.4.1) Adoption des cahiers / Table centrale Recommandation 1

1. Que le SPECS adopte les demandes de table centrale pour harmonisation.
2. Que le front commun revendique des ajustements à l'échelle de traitement des enseignantes et enseignants de cégep en cohérence avec les autres échelles du secteur public et reflétant leur appartenance à l'enseignement supérieur.

(6.4.2) Adoption des cahiers / Table sectorielle Recommandation 2

1. Que le SPECS adopte les demandes de table sectorielle pour harmonisation.

(6.5) Proposition du département de Techniques de l'informatique Proposition 1

- CONSIDÉRANT les pénuries massives de personnel avec laquelle le réseau collégial doit composer;
- CONSIDÉRANT la compétition féroce avec le marché du travail que certaines disciplines doivent affronter pour espérer attirer de nouvelles recrues;
- CONSIDÉRANT la surcharge de travail qui s'invite dans diverses disciplines en raison d'un manque récurrent de personnel enseignant;
- CONSIDÉRANT les nombreux départs à la retraite qui s'annoncent dans différentes disciplines et qui exacerberont le manque de personnel enseignant et la surcharge pour les enseignantes et les enseignants restants;
- CONSIDÉRANT les salaires du milieu de l'enseignement collégial qui ne reflètent pas le niveau salarial bien plus élevé qu'offre, sur le marché du travail, les sphères professionnelles de certaines disciplines enseignées;
- CONSIDÉRANT les difficultés qu'éprouvent plusieurs disciplines à garder leurs nouvelles recrues lorsque, sur le marché du travail, un emploi plus stable leur est offert avec un meilleur salaire et des conditions négociables à l'avantage de l'employé;
- CONSIDÉRANT la transformation que vit le marché (télétravail, vacances et heures de travail flexibles, etc.) qui favorise une attractivité accrue des emplois dans certaines disciplines;
- CONSIDÉRANT la constante évolution de certains domaines qui exige une mise à jour continue des connaissances et de la formation du personnel enseignant;
- CONSIDÉRANT la demande importante de travailleuses et de travailleurs nécessaires dans certaines disciplines du marché du travail générant un besoin criant de former du personnel dans ces domaines.

Il est proposé à l'assemblée du SPECS :

" Que les enjeux susmentionnés se retrouvent au cœur des négociations pour la prochaine convention collective. "